



ASBL Mémoire d'Auschwitz
Rue aux Laines, 17 boîte 50 à 1000 Bruxelles
Tél. : +32 (0)2 512 79 98
www.auschwitz.be • info@auschwitz.be

Les enfants cachés au château de Beloeil

Nathalie Peeters
ASBL Mémoire d'Auschwitz

Mai 2017

Résidence des Princes de Ligne depuis le XIV^e siècle, le château de Beloeil, souvent appelé le Versailles belge s'élève en terre hennuyère depuis plus de six siècles. Eugène II, 11^e Prince de Ligne et sa femme, la Princesse Philippine de Noailles de Mouchy de Poix ont caché durant la Seconde Guerre mondiale des enfants juifs dans l'enceinte de ce château¹.

Hélène Rustin, historienne belge a mené un travail de recherche considérable – qui a fait l'objet de son mémoire de fin d'études à l'université catholique de Louvain² – au sujet de l'histoire méconnue de ces enfants cachés. Travail ardu, en raison du fait que ces enfants étaient abrités secrètement, il y a peu de sources écrites. Les informations importantes recueillies sont basées sur des témoignages oraux de membres du personnel et d'ex-enfants réfugiés au château de Beloeil.

Premières mesures antijuives

À la veille de la Seconde Guerre mondiale, près de 70 000 Juifs vivent en Belgique³. Dès 1940, les premières mesures envers la population juive élaborées par le *SS-Gruppenführer* (Lieutenant-général) Eggert Reeder⁴ sont édictées au nom du *Militärbefehlshaber* (Gouverneur militaire) Alexander von Falkenhausen⁵. Dix-sept ordonnances au total. Les deux premières (28 octobre 1940), destinées à définir la judaïcité, imposent aux Juifs de se faire enregistrer auprès de leur administration locale et leur interdisent l'accès à un certain nombre de professions. Celle du 29 août 1941 instaure le couvre-feu. Celle du 1^{er} décembre 1941 enjoint « [...] à tous les élèves juifs sans exception de quitter les établissements non juifs à l'expiration de l'année scolaire. » Celle du 17 janvier 1942 interdit de quitter le territoire sans autorisation écrite. Sous l'Occupation, les ordonnances et décrets antijuifs se multiplient. Les Juifs sont victimes d'un « système de destruction » qui ne connaît plus de limites. Un climat d'insécurité, de terreur s'installe. Les rafles s'intensifient. Pas d'autres alternatives pour la population juive que de choisir la fuite, la clandestinité. Essayer de trouver refuge chez de la famille, chez des amis. Tenter de sauver au moins les enfants. Dans ce contexte, des associations se créent qui s'efforcent de venir en aide aux victimes.

¹ 44 enfants identifiés.

² Hélène Rustin, *Les enfants juifs cachés au château de Beloeil (Foyer Léopold III) durant la Seconde Guerre mondiale*, Université catholique de Louvain, Faculté de Philosophie, Arts et Lettres, Département Histoire, 2012-2013.

³ Lieven Saerens, *Étrangers dans la cité : Anvers et ses Juifs (1880-1944)*, Bruxelles, Espace Nord, 2003.

⁴ Chef de l'Administration militaire pour la Belgique et le Nord de la France.

⁵ Général de la *Wehrmacht*, gouverneur militaire de la Belgique et du Nord de la France.

Beloeil ouvre ses portes

Beloeil, propriété personnelle de la famille de Ligne, faisait partie des 68 foyers Léopold III⁶ répartis dans toute la Belgique (de 1940 à 1944). Il a ouvert ses portes en 1941.

Au départ, le Foyer Léopold III n° 13 ne comptait qu'une petite cinquantaine d'enfants, mais face au nombre croissant d'enfants – ils étaient 250 fin 1941⁷ – le Foyer n° 43 fut ouvert le 15 août 1942 pour les garçons de 6 à 10 ans dans L'Orangerie, une des dépendances situées dans l'immense domaine du château. Le Foyer saisonnier n° 53 ouvrit ses portes dans une autre dépendance du château, il accueillait des « grands débiles » filles et garçons de 6 à 10 ans⁸. Au total, on a compté jusqu'à 827 enfants au château pour l'année 1943, puis une partie du château ayant été transformé en hôpital, ils n'étaient plus que 400 en 1944⁹.

L'appellation « débile » désignait des enfants affaiblis, victimes de sous-nutrition ou relevant d'une grave maladie. Ils demeuraient au château en convalescence le temps de se refaire une santé.

Ils arrivaient principalement par le biais de la Croix-Rouge¹⁰, de l'ONE, du Secours d'Hiver¹¹, et du CDJ¹².

Il s'agissait en majorité d'enfants d'ouvriers et d'employés du personnel de diverses entreprises (Electrabel, charbonnages...) qui étaient amenés par des assistantes sociales de ces sociétés.

Des enfants juifs étaient mélangés aux autres et essayaient de se fondre dans la masse afin d'échapper à leurs tortionnaires.

Le domaine de Beloeil éloigné des postes allemands était un coin de verdure paisible alors que la guerre faisait rage dans tout le pays.

La vie des pensionnaires y était parfaitement organisée. Toutes les précautions étaient prises pour garantir leur sécurité.

Complice, le curé du village a baptisé tous les enfants juifs qui ont reçu un nouveau nom chrétien et ont été inscrits sur le registre de la paroisse en cas de contrôle allemand. Pour plus de sûreté, les enfants apprenaient les prières et rituels catholiques.

⁶ Les foyers Léopold III étaient des centres d'accueil sous le patronage de la Croix-Rouge de Belgique créés afin d'aider les enfants victimes de la guerre.

⁷ Origine : « L'Aide à la jeunesse », Revue mensuelle Croix-Rouge de Belgique, novembre 1941, p. 39, cité par Hélène Rustin, *op.cit.*, p. 25.

⁸ Origine : Compte-rendu de l'activité des Foyers Léopold III d'octobre 1940 à octobre 1944, cité par Hélène Rustin, *op.cit.*, p. 25.

⁹ Origine : X., Château de Beloeil, Description illustrée de la demeure des Princes de Ligne à Beloeil, Beloeil, Les éditions de Beloeil, 1957, cité par Hélène Rustin, *op.cit.*, p. 26.

¹⁰ La Croix-Rouge de Belgique assura son soutien aux enfants cachés juifs dans les Foyers Léopold III via son comité Aide à la jeunesse. Le Prince Albert de Ligne, cousin du Prince Eugène en était le vice-président.

¹¹ Pour contrer le foisonnement incontrôlé d'organisations de bienfaisance et pour maintenir l'ordre, des Secrétaires généraux (qui gèrent le pays en l'absence du gouvernement belge) créent le Secours d'Hiver le 29 octobre 1940.

¹² Le Comité de Défense des Juifs (CDJ) : réseau de résistance clandestin fondé à l'été 1942.



Droits réservés

Les pensionnaires portaient une tenue identique, répartis par groupes de 25, ils étaient encadrés par des monitrices (en général des femmes bénévoles), étaient instruits, nourris, blanchis et bénéficiaient de soins médicaux. Les médicaments étaient en grande partie fournis par la Croix-Rouge.

Le personnel était composé de médecins, de diplômés, de bénévoles. Le personnel administratif et technique était engagé parmi la population locale. Les éducatrices encadraient les activités scolaires et ludiques.

Le montant mensuel de la pension était de 750 francs belges. Le coût d'un enfant était de plus de 120 francs belges par jour (vêtements, nourriture...). Ce qui était assez considérable pour l'époque. Les parents qui n'avaient pas les moyens financiers suffisants pour payer la pension de leur enfant étaient aidés par un fond constitué par diverses associations.

Disparitions inquiétantes jamais élucidées

Un jour de 1944, certains enfants ont disparu dans d'étranges circonstances.

Yvonne Broche, infirmière en chef à Beloeil témoigne d'une étrange histoire :

« Les Allemands connaissaient l'existence d'enfants juifs à Beloeil. Un jour, un autobus civil est arrivé et a stationné "le nez" contre le bâtiment (l'aile droite). Le chauffeur était en civil, il s'est rendu au bureau et a demandé à la directrice Madame Rolin : "Vous devez remplir le bus d'enfants juifs que vous détenez ici." On a prévenu une éducatrice qu'elle devait fuir avec son groupe pour se cacher dans les bois. Paula Neuman, médecin juive cachée au château a été désignée par Madame Rolin et les aurait accompagnés. Elle a rempli le bus d'enfants qui se trouvaient à proximité. Il n'y avait qu'un conducteur en civil. Les enfants pensaient rentrer chez eux et chantaient : "Ce n'est qu'un au revoir." Le bus est parti en direction de Bruxelles. Par la suite, le bus aurait été forcé de s'arrêter aux environs de Bruxelles sans doute à cause

d'un bombardement. Paula se serait retrouvée seule dans la rue. Le bus et les enfants avaient disparu. Nous n'avons jamais su ce qui était arrivé. Elle ne se souvient de rien de plus. À peu près une cinquantaine d'enfants ont été arrêtés. Elle s'est réfugiée chez un ami. Le fait que le château cachait des enfants juifs était un secret de polichinelle, tout Beloeil le savait. Personne ne sait ce qu'il est advenu. »¹³

Il n'existe que deux témoignages relatant cette histoire : celui d'Yvonne Broche et de Paula Neuman, le Prince Eugène était absent. Yvonne Broche a entrepris des recherches durant de longues années, mais ses vaines tentatives ne permirent jamais de résoudre ce mystère, aucun des enfants n'a jamais été retrouvé.

La fin de la guerre

Environ six millions de Juifs disparus pendant la Seconde Guerre mondiale. On compte 1,5 million d'enfants. En Belgique, ce sont plus de 4 000 enfants qui ont été sauvés de la déportation et d'une mort certaine.

« À la Libération en septembre 1944, sur les 44 enfants [juifs identifiés] passés par Beloeil, 11 étaient considérés comme orphelins, mais après la libération des camps à l'Est en 1945, 3 retrouvèrent finalement un de leurs parents [...]. Huit enfants cachés à Beloeil restèrent donc orphelins après la guerre. » (Rustin, p. 128)

Tous les enfants ne quittèrent pas Beloeil directement après la Libération, certains attendaient le retour de leurs parents. Ils ont été pris en charge par l'AIVG¹⁴, et furent souvent placés dans des homes pour enfants juifs. D'autres encore furent adoptés.

Le château après-guerre

Après la Libération, la vie au château continue... De novembre 1945 jusqu'en juillet 1947, celui-ci a abrité un « Home Prince de Ligne ». Il s'agissait d'un refuge pour « enfants débiles de fusillés de prisonniers politiques et de résistants » qui était patronné par le Service social de l'Armée.

De nos jours

La famille de Ligne a toujours été discrète et n'a jamais fait étalage de ses actes de bravoure. Le prince Eugène et sa femme ont été récompensés du titre de « Justes parmi les Nations ». Leurs noms sont gravés sur le mur à Yad Vashem aux côtés de celles et ceux qui par leurs actes de résistance ont risqué leur vie pour venir en aide aux Juifs pendant la Seconde Guerre mondiale.

Désormais, le prince Michel, actuel Prince de Ligne demeure au château qui accueille de nombreux événements culturels dont « Les Musicales ».

¹³ Interview de Yvonne Broche, 21 juin 1999 – Fonds Fondation Auschwitz.

¹⁴ Aide aux Israélites Victimes de la Guerre, créée le 11 octobre 1944 et successeur du CDJ.

Le domaine est accessible aux visiteurs et certains « enfants de Beloeil » viennent assister aux musicales.



Droits réservés

Principales sources

Hélène Rustin, *Les enfants juifs cachés au château de Beloeil (Foyer Léopold III) durant la Seconde Guerre mondiale*, Université catholique de Louvain, Faculté de Philosophie, Arts et Lettres, Département Histoire, 2012-2013.

Interview de Yvonne Broche, 21 juin 1999 – Fondation Auschwitz

<http://www.notele.be/list71-les-reportages-de-notele-sur-l-entite-de-beloeil-media34068-plus-de-150-juifs-caches-au-chateau-pendant-la-seconde-guerre-mondiale.html>, consulté le 23 mai 2017.

https://www.rtb.be/auvio/detail_inedits?id=2144080, consulté le 23 mai 2017.



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

Depuis 2003, l'action de l'ASBL Mémoire d'Auschwitz s'inscrit dans le champ de l'Éducation permanente.

À travers des analyses et des études, l'objectif est de favoriser et de développer une prise de conscience et une connaissance critique de la Shoah, de la transmission de la mémoire et de l'ensemble des crimes de masse et génocides commis par des régimes autoritaires. Par ce biais, nous visons, entre autres, à contrer les discours antisémites, racistes et négationnistes.

Persuadés que la multiplicité des points de vue favorise l'esprit critique et renforce le débat d'idées indispensable à toute démocratie, nous publions également des analyses d'auteurs extérieurs à l'ASBL.